Mais, quant à présent, la chambre criminelle avait à retenir la reconnaissance des faits matériels.

— L'instruction spéciale confiée à M. Laurent-Atthalin sur la comptabilité du bureau des renseignements est-elle terminée ?

— Non, puisque ce magistrat n'en a pas encore communiqué les résultats à la chambre criminelle. Cette enquête particulière, en raison de son objet, est délicate et exige beaucoup de prudence et de perspicacité.

M. Laurent-Atthalin a interrogé les officiers de la S. S., comme le *Temps* l'a annoncé. Il a également entendu les agents Lajoux et Pszyborowski. Mais il n'a pu recueillir la déposition d'« Austerlitz » par suite d'indiscrétions commises.

La souscription du Comité du Maroc

Une erreur d'audition nous a fait reproduire inexactement le chiffre du don de la maison Rothschild frères à la souscription du comité du Maroc. Il s'élève à 20,000 francs et non à 5,000 comme nous l'avions dit.

Nous croyons intéressant de reproduire, d'après la sténographie, le passage de son discours où M. Etienne en a parlé au banquet du Maroc.

Déjà, nous avons recueilli des adhésions qui nous ont profondément touchés. La Société de géographie de Paris, qui participe à toutes les missions organisées dans le monde entier, nous a envoyé une souscription de 4,000 francs.

La Société de géologie, la Société française pour l'avancement des sciences nous en ont envoyé également.

Enfin je ne puis taire le nom de la maison qui, ce soir même, au moment où je pénétrais dans cette salle affirmait comme elle le fait toujours sa grande générosité en nous envoyant 20,000 francs. Je n'ai pas besoin de la citer : c'est la maison de Rothschild frères.

Vous savez avec quel dévouement elle se consacre à toutes nos grandes entreprises au dehors; elle a tenu à être parmi les premiers souscripteurs qui nous permettront de nous organiser.

J'espère que cet exemple sera suivi par nos grandes maisons industrielles et financières de Paris et que nous trouverons auprès d'elles un concours précieux.

Il est inutile d'ajouter que nous accepterons tous les concours, les plus modestes comme les plus importants.

Ajoutons que la souscription est ouverte au siège du Comité du Maroc, 21, boulevard Montmartre.

La fête de l'enseignement

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, la fête organisée par la Ligue de l'enseignement, en commémoration de l'envoi de la pétition demandant la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, a été célébrée dans toute la France avec entrain et conviction.

Presque partout des adresses de sympathie ont été envoyées au président de la République, et, au siège de leur académie, les recteurs ont tenu eux-mêmes à présider les fêtes et à rappeler l'œuvre accomplie.

Nous ne pouvons malheureusement suivre, dans toutes les villes où elles se sont produites, les manifestations auxquelles cette fête a donné lieu; nous nous bornerons à relater les principales :

Bordeaux. — La fête de l'école laïque a été célébrée hier après-midi dans le parc du petit lycée de Talence, près de Bordeaux. Les autorités, les enfants des écoles et leurs parents, en tout environ 20,000 personnes ont participé à cette fête qui a obtenu un vif succès. De nombreuses réjouissances avaient été organisées. La fête était terminée le soir à sept heures.

Marseille. — A l'occasion de la fête de l'enseignement, les enfants des écoles communales, après avoir traversé la ville en cortège, précédés de drapeaux et de musiques, ont été conduits par leurs professeurs dans une propriété du boulevard Périer, où une joyeuse kermesse avait été organisée.

La fête s'est terminée le soir par un banquet donné par souscription.

A *Lyon*, la fête de l'école laïque a été célébrée partout avec le plus vif enthousiasme. Les solennités organisées à cette occasion ont commencé par une conférence de M. Augagneur, maire de Lyon, au Grand-Théâtre. Une réception du corps enseignant a eu lieu à l'hôtel de ville. Enfin, sur la place Bellecour, huit mille élèves des écoles laïques ont été réunis sous la surveillance de leurs instituteurs. On leur a distribué des fanions et des diplômes offerts par la Ligue de l'enseignement. La fête s'est terminée par un défilé général. Dans l'après-midi, des concerts et des attractions diverses ont été organisés dans chaque quartier. Partout l'entrain était général, et la fête a été très brillante.

Nîmes. — La fête de l'enseignement a été célébrée brillamment.

Elle comprenait une fête enfantine, à laquelle les 5,000 élèves des écoles laïques assistaient; l'inauguration d'un groupe scolaire appelé groupe « Jean-Macé », inauguration présidée par le préfet; des spectacles gratuits au Grand-Théâtre, au Casino, aux Arènes, qui ont attiré une foule de spectateurs; enfin un banquet de six cents couverts dans les jardins de la Fontaine.

La fête toute la journée a été pleine d'animation et d'attrait.

A *Carcassonne*, la fête n'a pas été célébrée à la date d'hier; on l'a remise au 24 juillet pour coïncider avec le voyage de M. Combes, président du conseil, qui doit, ce jour-là, présider un grand banquet politique.

A *Clermont-Ferrand*, on a inauguré le buste de M. Rastoix, ancien instituteur, qui, pendant plus de soixante ans, a exercé ses fonctions dans la commune de Villossange. M. Rastoix avait été décoré de la Légion d'honneur en 1879 par M. Bardoux, alors ministre de l'instruction publique.

A *Besançon*, n'ayant pas les fonds suffisants, la Société du patronage des écoles laïques a renvoyé la fête scolaire à l'ouverture des vacances.

Une visite de Scandinaves en France

Le Conseil municipal a voté une allocation de cinq cents francs à l'Association franco-scandinave, sur la demande des présidents de cette société, MM. Liard, vice-recteur de l'Académie, et Gabriel Monod. Cette allocation doit servir à la réception d'un groupe important de personnalités scandinaves, savants, écrivains, professeurs, auxquels se sont joints des commerçants et des étudiants, et qui arrivera à Paris ce soir à onze heures. Le but de ce voyage est d'établir des relations directes entre universitaires français et scandinaves, qui s'ignorent, de provoquer des rapports plus étroits entre la France, le Danemark, la Norvège et la Suède, où il est urgent de défendre notre influence intellectuelle.

De précieux concours sont venus de tous les côtés aux promoteurs de cette œuvre si intéressante. Le ministre de l'instruction publique s'est montré tout disposé à leur accorder une allocation de cinq cents francs. La Société des Amis de l'Université de Paris, sur l'initiative de son président, M. Casimir-Perier, et sur l'avis de son secrétaire général, M. Lyon-Caen, leur a voté trois cents francs; et M. Casimir-Perier, dont le concours actif est acquis à toutes les œuvres d'intérêt national, a ajouté à cette somme un don personnel de deux cents francs. Des professeurs, des éditeurs, des journalistes ont souscrit cent francs chacun.

Grâce à ces concours, l'Association franco-scandinave pourra recevoir convenablement ses hôtes.

Le programme embrasse toute cette semaine. Les Scandinaves ont à leur tête les docteurs Lundell et Wahlund, professeurs de l'Université d'Upsal, philologues émérites, bien connus du monde scientifique, et le docteur W. Dahlgren, directeur général de la Bibliothèque royale de Stockholm. Ils sont au nombre de soixante; beaucoup de dames, pour la plupart professeurs de lycée, institutrices, étudiantes d'Upsal et de Stockholm. Mardi, visite de la Sorbonne, sous la conduite de M. l'architecte Nénot, membre de l'Institut, et à l'issue de laquelle le recteur recevra dans les salons académiques, qui s'ouvrent dans de bien rares occasions, les voyageurs, le comité de la section française de l'Association, les membres du Conseil de l'université, les professeurs de la Sorbonne.

Le président de la République, sur la demande de M. Akermann, ministre de Suède et de Norvège, et de M. Liard, recevra nos hôtes scandinaves et les membres de l'Association vendredi.

Le président et le bureau du Conseil municipal les recevront également; cette réception sera suivie d'une visite des superbes salons de l'Hôtel de Ville. Au programme figurent encore, pour jeudi, une excursion à Versailles, où M. de Nolhac, conservateur du palais, fera visiter les musées et les appartements royaux; une réception à la *Revue Bleue*; une soirée offerte par la Société suédoise et norvégienne de Paris; une visite des musées du Louvre, sous la conduite du bibliothécaire, M. Winiath; la visite des principaux monuments et des grands établissements d'instruction publique; enfin, samedi soir, un grand banquet à Saint-Germain.

Le lundi 27, nos hôtes scandinaves se rendront en province, où de chaleureuses réceptions leur seront offertes à Grenoble, Nancy, Dijon, Beaune et Clermont-Ferrand.

Une expédition polaire

Le prince Albert de Monaco a réuni hier soir, à son hôtel de l'avenue du Trocadéro, une cinquantaine de savants et d'amis de la science, tant français qu'étrangers, pour leur faire exposer par l'auteur lui-même M. Charles Bénard, enseigne de vaisseau de réserve, président de la Société d'océanographie de golfe de Gascogne, membre de la commission permanente de l'association internationale de la marine, etc., etc., « un projet d'expédition océanographique double à travers le bassin polaire arctique ».

On remarquait dans l'assistance : MM. Bouquet de la Grye, Grandidier, Guyou, Bertin, directeur du génie maritime; H. Becquerel, Maurice Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris; Maurice Lévy, inspecteur général des ponts et chaussées; Armand Gautier, Henri Moissan, de Lapparent, Cailletet, Bischoffsheim, membres de l'Institut; les professeurs Thoulet, de Nancy, et Hergesell, de Strasbourg; le capitaine Ferrier, du génie; le lieutenant de vaisseau Sauerwein, aide de camp du prince; les docteurs Doyen et Henri de Rothschild, MM. Jean Becquerel, Georges Kohn, etc., etc.

Le ministre de la marine s'était fait représenter par M. Tissier, chef de son cabinet.

Le prince de Monaco a ouvert la séance en présentant à l'auditoire le conférencier dont il a énuméré les titres et rappelé les services rendus à la science comme président de la Société d'océanographie du golfe de Gascogne, chef du secrétariat de la Société de géographie de Bordeaux et membre de la commission météorologique de la Gironde.

Il a terminé en paraphrasant cette pensée de lord Beaconsfield : « Les avantages scientifiques des explorations polaires et l'encouragement qu'elles apportent au génie des entreprises maritimes sont des raisons suffisantes pour les poursuivre. »

M. Bénard a été ensuite invité à faire l'exposé de son projet.

L'orateur est entré immédiatement dans le cœur du sujet et, en fort bons termes, d'une netteté et d'une clarté admirables, il a fait voir qu'étant donné l'état d'avancement des découvertes autour du bassin maritime polaire, il ne reste aujourd'hui que deux sortes d'explorations rationnelles à entreprendre :

1° Des explorations annuelles localisées sur le périmètre du bassin arctique, aussi nombreuses que possible, analogues à celle du prince de Monaco dans la baie Red, à celle de Greely dans la baie du fort Conger et à celle de Sverdrup dans l'archipel de Parry;

2° De grandes missions de pénétration dans le bassin maritime polaire, entreprises avec des bateaux spéciaux, transformés en observatoires, en laboratoires, ayant la solidité suffisante pour résister aux assauts du « pack » et emportant le matériel et les vivres nécessaires pour le nombre d'années correspondant à l'itinéraire suivi.

C'est à ces dernières missions qu'il s'arrête exclusivement. Il se demande ensuite quelle est la route rationnelle à suivre pour rapporter la moisson la plus ample d'observations météorologiques, glaciaires, océanographiques et scientifiques de tous ordres.

En principe, puisqu'il s'agit de navire, pour se placer dans les circonstances les plus favorables il faut prendre une route dans laquelle ces navires n'auront pas à refouler des courants généraux contre lesquels il n'y a pas à lutter à cause des glaces qu'ils entraînent.

On est amené ainsi tout naturellement à éliminer les routes du détroit de Smith et de la côte orientale groenlandaise qui sont, en somme, les grands lits de la descente glaciaire. D'ailleurs, l'expérience confirme cette appréciation; aucune mission n'a jamais pu remonter le courant glacé le long du Groenland : la *Germania* et la *Liloise* y ont péri corps et biens; quelques navires comme l'*Alert* et le *Polaris* ont pu franchir le canal Robeson et parvenir à l'entrée de la mer de Lincoln, mais aucun n'a pu songer un instant à s'engager dans cette mer dont les courants compriment constamment les glaces contre les côtes.

Le Spitzberg ne peut pas non plus servir de point de départ; le navire qui tenterait de gagner l'Océan polaire depuis cette terre aurait à lutter sous un angle de 45° contre la dérive des banquises, il serait entraîné par elles sur la côte orientale du Groenland. Les mêmes inconvénients se retrouveraient sous un angle de 90° en partant de la terre de François-Joseph.

Le seul moyen de traverser la grande cuvette polaire consiste à refaire le voyage du *Fram* un peu plus au nord et à prendre de nouveau, comme l'a dit Nansen, « un billet de glaçon dans le grand convoi des glaces ».

Il convient de rappeler, en effet, que l'idée première de la traversée du bassin polaire dans le sens du grand courant arctique, est née à la suite de la découverte des bois flottés et des boues de Sibérie sur les côtes orientales et méridionales du Groenland et aussi à la découverte au cap Farewell des épaves de la *Jeannette*, abandonnée par son équipage au nord de l'île Bennett.

Il faut donc partir d'un port norvégien (Tromsœ ou Vardœ), traverser la partie méridionale de la mer de Barentz, relâcher à Karabova pour prendre des équipes de chiens, remonter entre la banquise et la terre la presqu'île de Yalmal, relâcher à Port-Dickson pour embarquer le charbon apporté par un vapeur affrété spécialement, longer en fin d'été la presqu'île Taïmyr, gagner à l'automne les îles de la Nouvelle-Sibérie, et, « au lieu de faire route droit au nord, comme le *Fram*, gagner, coûte que coûte, fût-ce au prix d'un hivernage dans une des îles Liakoff ou à l'île Bennett, un point situé sur le 150e degré de longitude est. Rendus à ce point, le ou les navires de l'expédition n'ont plus qu'à se laisser entraîner par la banquise. »

S'ils suivent une route sensiblement parallèle à celle du *Fram*, ils traverseront le bassin maritime arctique sur d'autres lignes que celle du *Fram* et passeront incontestablement dans le voisinage très immédiat du pôle nord. Ils suivraient en somme la route qu'ont dû parcourir les épaves de la *Jeannette*.

M. Bénard est partisan de deux navires reliés par la télégraphie sans fil et non d'un seul parce qu'arrivés au bord de la banquise qui devra les claver, ils pourront se séparer de 50, 60 à 80 milles, et tracer ainsi sur le bassin deux lignes de sondages et deux lignes de dragage du sol marin; ils constitueront de cette façon deux observatoires météorologiques, magnétiques, glaciaires et flottants.

L'orateur a terminé sa conférence en donnant les détails les plus minutieux sur la construction et la forme que devront affecter ces navires, leur aménagement, etc.

La durée de la campagne est escomptée à trois ans, les approvisionnements sont prévus pour cinq ans. Enfin, les frais de l'expédition que l'on pourrait croire *a priori* bien plus considérables, ne s'élèveront qu'à la somme d'un million et demi de francs au plus...

Le reste de la soirée a été consacré à un échange d'idées pratiques, et à une causerie sur l'emploi des ballonnets, des cerfs-volants, l'installation de la télégraphie sans fil, les questions de magnétisme, d'électricité, d'analyse d'eau et d'air à élucider, etc., etc., à laquelle ont pris part MM. Thoulet, Hergesell, Maurice Lœwy, Maurice Lévy, le capitaine Ferrier, MM. Moissan, Cailletet et plusieurs autres personnes encore.

La séance a été levée après que l'assistance tout entière eût voté à l'unanimité et signé un procès-verbal constatant l'utilité scientifique de cette expédition. — C.-T.

L'échéance du 30 juin étant l'une des plus importantes de l'année, nous prions instamment ceux de nos souscripteurs des départements et de l'étranger dont l'abonnement expire à cette date de ne point attendre la fin du mois pour nous adresser leur renouvellement, afin d'éviter tout retard dans la réception du journal.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi, 20 juin. — La pression barométrique baisse dans tout l'ouest de l'Europe; elle n'est plus supérieure à 765 mm., que sur la Manche et le nord de la France.

Des faibles pressions couvrent encore le nord du continent (Arkhangel, 774 mm).

Le vent est très faible de l'ouest sur la Manche; il est modéré de l'est sur nos côtes de l'Océan.

Quelques pluies sont tombées sur les îles-Britanniques; en France, on signale des orages au pic du Midi et à Biarritz; on a recueilli 8 mm. d'eau dans cette dernière station.

La température se relève dans l'ouest de l'Europe; elle était ce matin de 7° à Christiansund, 14° à Paris, 20° à Moscou, 24° à Livourne.

On notait 13° au mont Aigoual, 10° au puy de Dôme, 5° au pic du Midi.

En France, la température va devenir plus élevée, un temps beau dans le nord, orageux dans le sud est probable.

A Paris, hier, beau; la température moyenne (15°4) a été inférieure de 1°5 à la normale (16°9).

Depuis hier, midi, température : maximum 22°8; minimum 8°9.

Baromètre à 7 heures du matin 765 mm9, en baisse à 10 heures.

A la Tour Eiffel, température : maximum 18°6 le 19 à 2 heures du soir; minimum, 10°1 le 20 à 3 heures du matin.

Situation particulière aux ports

La mer est belle ou peu agitée généralement.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel reste beau ou très peu nuageux, et les vents qui avaient tourné au nord-est dans la soirée d'hier sont faibles et variables ce matin.

La température présente encore aujourd'hui des minima relativement bas; on note 4°5 à Villepreux, 5°4 à Vaucluse, 5°5 à Trappes et Ville-Evrard. La baromètre baisse lentement.

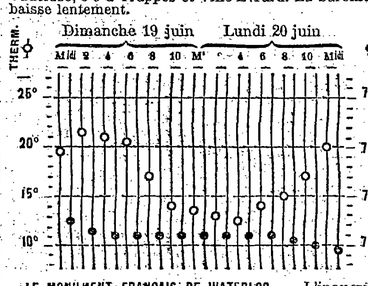

LE MONUMENT FRANÇAIS DE WATERLOO. — L'inauguration du monument français de Waterloo, l'*Aigle blessé* de Gérôme, aura lieu le 28 juin à trois heures.

On sait que ce monument a été érigé par la « Sabretache », sur l'initiative de Gustave Larroumet et de MM. le comte de Mauroy et Henry Houssaye.

La cérémonie qui aura le caractère simple et grave d'un hommage aux morts, comprendra un discours de M. Edouard Detaille, président de la « Sabretache », un discours de M. Henry Houssaye, l'historien de *Waterloo*, et un discours du major Gruyplants, président du comité franco-belge.

Il est probable que le ministre de France, M. Gérard, assistera à la cérémonie, et que le gouvernement belge s'y fera aussi représenter.

ERNEST RENAN A TRÉGUIER. — On nous écrit de Tréguier que la statue de Renan a été visitée et ornée de fleurs par un groupe de femmes de la « ville haute ». En dehors de toute question d'opinion et de croyance, le nom de l'illustre écrivain est resté populaire dans le pays par sa bonté proverbiale.

AU MUSEE CARNAVALET viennent d'être exposées deux nouvelles pièces intéressantes, récemment acquises et concernant la topographie parisienne de la fin du dix-huitième siècle. Ce sont deux peintures attribuables à Demachy et procédant certainement, à tout le moins, de son école. Elles représentent, l'une, *le Palais-Royal vers 1781* sous un éclairage nocturne et lunaire, l'autre *l'Hôtel de Salm*, devenu depuis le palais de la Légion d'honneur. Le Musée a reçu deux autres pièces historiques précieuses : un pistolet ayant appartenu à Saint-Just, don de M. Fouquet-Decoisne, et un exemplaire du procès-verbal de la Constitution de 1848, donné par M. Allard du Chollet, le collectionneur bien connu, et portant les signatures manuscrites de tous les représentants du peuple, au lendemain de la révolution de février.

LE CANARD A LA ROUENNAISE. — Le syndicat des expéditeurs, mandataires et marchands de volailles des Halles centrales, nous adresse une lettre dont nous détachons le passage suivant, répondant au vicomte d'Avenel, dont nous avons publié, samedi dernier, une communication sur des canards destinés à être cuits à la rouennaise; après avoir rappelé les conclusions de l'enquête judiciaire sur la mort du comte de Laubespin, le signataire écrit :

Quant à sa propre affaire, M. d'Avenel s'inflige à lui-même un démenti dans sa lettre puisqu'il écrit :

« On a servi chez moi, le 31 mai, quatre canards... et plus de quinze personnes qui en ont mangé « ce soir-là et le lendemain matin » ont été prises de fièvre, etc... »

Il n'échappera à personne que si les canards avaient été toxiques, on se serait contenté d'en manger le soir et d'être empoisonné une seule fois... et que l'on se serait bien gardé de recommencer le lendemain.

Que M. d'Avenel et ses convives aient présenté les symptômes d'une intoxication alimentaire dont nous ignorons les causes, c'est possible, tous les aliments contenant des toxines. Mais les termes mêmes de sa lettre déchargent les canards de toute responsabilité.

Nous nous réservons d'agir à l'égard de M. d'Avenel par telle voie de droit qui conviendra, mais nous tenons avant tout à ce que la population et les consommateurs sachent bien que c'est par la réduction et le renouvellement constant de nos approvisionnements, et non par des manœuvres criminelles, que nous nous prémunissons contre les risques de corruption résultant, pour les volailles comme pour toute autre viande ou matière organique, de l'élévation de la température.

La plus simple honnêteté et le sens le plus rudimentaire de nos véritables intérêts nous interdisent l'emploi des moyens de conservation indiqués par M. d'Avenel. Si nous les utilisions, ils causeraient des accidents quotidiens et innombrables. Et il y a longtemps qu'en empoisonnant les consommateurs, nous aurions tué notre propre commerce.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, avec nos remerciements anticipés, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Pour les syndicats des expéditeurs, mandataires et marchands de volailles :
MERMET.

LA MORT DU MARQUIS D'AUDIFFRET-PASQUIER. — On télégraphie de Dreux que le corps du marquis d'Audiffret-Pasquier a été transporté aujourd'hui à la gare de Verneuil et de là à Sassy, où les obsèques auront lieu mercredi à dix heures du matin.

La marquise d'Audiffret-Pasquier est arrivée à Brezolles samedi, mais son mari était mort deux heures avant qu'elle arrivât à son chevet.

La sœur du marquis est arrivée hier. Elle été reçue par les quatre enfants du défunt, qui sont tous à la maison mortuaire.

Un service funèbre a été célébré à Brezolles.

ARRESTATION D'UN ESPION. — Ces jours derniers, nous télégraphie notre correspondant de Brest, un télégramme de la Sûreté générale faisait connaître à M. Moerdès, commissaire spécial, qu'un sieur Degremont, signalé au mois de mars pour espionnage à Ouessant, avait disparu. Le télégramme portait également le signalement de Degremont. M. Moerdès se trouvait samedi à Kerhuon lorsque le hasard le fit rencontrer Degremont. Le voyant entrer dans un bureau de tabac, il y pénéra à sa suite et l'arrêta.

L'individu arrêté déclara se nommer James Ellis, originaire du Canada, âgé de vingt-quatre ans, ingénieur agronome, sans domicile fixe. Interrogé par M. Moerdès, qui lui reprochait aussi son état de vagabondage, il refusa de faire connaître ses moyens d'existence.

M. Moerdès l'amena à Brest dans la soirée. Après entente avec le préfet maritime et le sous-préfet, M. Moerdès déféra James Ellis au parquet. M. Denier, procureur de la République, signa le mandat d'amener et Ellis fut incarcéré au Bouguen.

Dans la valise d'Ellis, M. Moerdès a trouvé de nombreuses enveloppes de lettres venant de Suisse, Belgique, Allemagne, des fragments des cartes de l'état-major d'armée et de la marine portant des points marqués au crayon signalant les feux qui se trouvent sur les côtes avoisinant le goulet et son passage ainsi que les postes de la défense fixe.

AUTOMOBILE TAMPONNEE. — Samedi, à trois heures, le train de voyageurs 1090, partant d'Alais à deux heures quarante pour le Teil, a pris en écharpe, au passage à niveau des Allemandes, une automobile montée par M. et Mme Ginier, rentiers à Montpellier, et leur chauffeur nommé Portes. Ce dernier a pu sauter et n'a eu aucun mal; mais M. Ginier et sa femme sont grièvement blessés au visage par des éclat de verre. La machine a été partagée en deux et projetée sur la route.

Le garde-barrière Savy avait ouvert la barrière pour permettre à ces voyageurs de passer, croyant qu'ils auraient le temps.

LES ORAGES. — On nous télégraphie de la Rochelle, qu'un violent orage s'est abattu sur la partie sud de la Charente-Inférieure. En plusieurs endroits, la foudre a causé des dégâts matériels importants et a tué quelques animaux.

Des fils télégraphiques et téléphoniques ont été brisés.

Il en a été de même dans l'Ardèche, dans les environs d'Aubenas.

SOUS-OFFICIERS VICTIMES D'ACCIDENTS. — Hier, aux courses de Saint-Etienne de Montluc (Loire-Inférieure), un sous-officier du 3e dragons, le maréchal des logis Tartas, est tombé si malheureusement devant les tribunes, que les chevaux lui passèrent sur le corps et lui firent de très graves blessures. Il succomba quelques instants après.

A Mirande, un sous-officier du 88e d'infanterie, nouvellement promu, s'est noyé accidentellement en se baignant dans la Baïse.

CAISSIER INFIDÈLE. — Le caissier de M. Vagliano, l'un des négociants en grains les plus importants de Marseille, est parti avant hier soir en emportant 225,000 francs de titres et une somme assez importante en espèces.

Cet employé était parent de M. Vagliano qui avait toute confiance en lui.

La police croit être sur les traces du caissier infidèle.

INCENDIES. — Hier après midi un incendie a détruit, à Libourne, le bazar portant le nom de Galeries du comptoir, situé à côté de la succursale du Comptoir d'escompte, rue Gambetta.

On évalue les pertes à environ 200,000 francs.

La cause du sinistre paraît être accidentelle.

A Roubaix, un sinistre semblable a détruit la fabrique de caisses de M. Florent Lecluse, rue du Fresnoy. Les dégâts s'élèvent à environ 50,000 fr.

INFORMATIONS DIVERSES

— *Aux « Primitifs ».* — La date et la fermeture de l'Exposition des « Primitifs » est fixée au 14 juillet, à six heures du soir.

M. Expert, professeur d'histoire de la musique, donnera, au pavillon de Marsan, une série de quatre conférences, accompagnées d'auditions par des artistes de l'Opéra, sur la musique française ancienne et ses rapports avec les autres arts. Ces séances, fixées aux mercredis 22 et 29 juin, 6 et 13 juillet, auront lieu à neuf heures trois quarts.

M. J. J. Guiffrey, administrateur des Gobelins, parlera, le samedi 25 juin, à neuf heures du matin, sur la « Tapisserie à l'Exposition des Primitifs ».

M. Henri Bouchot, secrétaire général de l'Exposition, expliquera dans une causerie, dont la date sera ultérieurement publiée, le résultat pratique de l'Exposition des « Primitifs ».

— On annonce le prochain mariage de :

M. Pierre Trouillot, chef du secrétariat particulier du ministre du commerce, fils du ministre, avec Mlle Adèle Junod, fille de M. A. Junod, industriel à Pontarlier, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de commerce du Doubs. Le mariage aura lieu le 9 août à la mairie de Pontarlier.

M. Joseph-Léopold-Marie-Louis Croze, rédacteur du *Matin*, et Mlle Marie-Caroline Blanchot, fille de M. Blanchot, colonel en retraite.

M. Joseph-Eugène Delacour, docteur en médecine, et Mlle Louise-Renée Marguerie, fille de M. Marguerie, conseiller d'Etat, membre du conseil général de la Manche.

M. Joseph-Pierre Cottevielle, bibliothécaire adjoint de la Chambre de commerce de Paris et Mlle Isabelle-Marie-Juliette Giraudet, professeur au Conservatoire de musique.

M. Sosthène-Emile Labeyrie, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et Mlle Henriette-Emma-Germaine-Andrée de La Borie de La Batut, fille de M. de La Borie, vicomte de La Batut, député, président du Conseil général de la Dordogne.

M. Jules-Joachim-Marians-Damien Mancini, secrétaire d'ambassade de France, à Vienne, fils de M. Mancini, consul général de France en retraite, et Mlle Marie-Rose-Théodora Nazare Aga, fille de M. Nazare Aga, ministre de Perse en France, grand officier de la Légion d'honneur.

M. Pierre-Denys-Marie-Joseph Cochin, chef d'escadrons au 3e cuirassiers, détaché au 25e d'artillerie, fils de M. Cochin et de Mme, née Benoist d'Azy, et Mme Jane-Coralie-Marie Boullay, veuve Mame.

M. Jacques-Jean-Jules Guiffrey, lieutenant au 13e régiment de hussards, fils de M. Guiffrey, membre de l'Institut, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, et Mlle Caroline-Camille Chabert, fille de M. Chabert, agent de change de la Bourse de Paris.

— Exposition de mobiliers complets par milliers de tous genres et de tous styles aux Grands Magasins Dufayel, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie, articles de jardin, de sport, appareils de photographie, cycles, voitures d'enfants, sellerie, carrosserie, etc... Nombreuses attractions. Concert tous les jours. Buffet-glacier.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres), de M. Zuchowiecki, l'inventeur du « cerf-volant marin », destiné à assurer les communications entre les navires et la terre, et dont les premières expériences ont eu lieu, à Rochefort, l'an dernier avec tant de succès. Ancien commis principal de l'administration des télégraphes, M. Zuchowiecki a publié, sous son pseudonyme de Joseph Maranze, de nombreux ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse.

Nous avons le regret d'apprendre la mort du lieutenant Delannoy, décédé à Odienné (Haute Côte d'Ivoire), à l'âge de vingt-cinq ans.

Le lieutenant Delannoy était le plus jeune fils du colonel Delannoy.

LIVRES NOUVEAUX

A travers Sumatra, par FERNAND BERNARD, 1 vol. dans la collection des voyages illustrés. Hachette, 32 gravures et une carte.

De tous les pays du globe, un des moins visités est assurément Sumatra. On longe cette grande île quand on va en Chine, mais personne ne s'y arrête. Le monde isolé qu'elle forme est cependant fort intéressant. Des races indomptables, bien différentes de la douce population javanaise voisine, l'habitent; le sol, très montueux et par conséquent très varié d'aspect, est d'une grande fertilité dans les vallées; la nature équatoriale y étale ses splendeurs. La colonisation hollandaise commence à en mordre les bords sur quelques points espacés de la côte et on y a le contraste de districts soumis à une culture savante encadrés dans des forêts et des jungles pleines de bêtes fauves. Peut-être n'existe-t-il pas autre part au monde un exemple de mise en valeur de terres vierges fondée presque uniquement sur la culture du tabac. Il y en a 300,000 hectares à Deli. C'est un Français qui a eu le mérite de découvrir que Sumatra convenait particulièrement à cette plante qui y donne des produits supérieurs, comme c'est un Français qui, de l'autre côté du détroit, a ouvert le premier les mines d'étain de Malacca. Car la France fournit beaucoup plus d'hommes aventureux qu'on ne l'imagine dont l'initiative se manifeste ainsi sur tous les points du globe; si cette initiative ne contribue pas plus à notre expansion, c'est que la masse de notre nation a eu le tort de ne pas les seconder.

M. Fernand Bernard apporte une contribution précieuse à la connaissance de cette partie de l'Insulinde jusqu'à présent si délaissée de nos voyageurs. En décrivant d'une plume agréable les régions qu'il a parcourues (il a notamment traversé l'île), il expose les procédés de conquête, d'administration et de colonisation qu'y pratique la Hollande, et l'on remarquera l'esprit de large humanité avec lequel il les discute.

LIBRAIRIE

Tous les lecteurs de *Confessions d'honnêtes femmes* voudront lire la *Comédie secrète*, le nouveau roman de Mme Stanislas Meunier (Lemerre, éditeur), qui, comme le précédent, est l'étude d'une âme vertueuse dont les pensées sont troubles et les tentations violentes. Sur ce thème simple, l'auteur fait des variations si différentes, qu'elle a réalisé un véritable tour de force. Le dénouement de *Confessions d'honnêtes femmes* (l'Eau qui dort) est tragique; celui de la *Comédie secrète* est heureux, mais il émeut autant que l'autre, tant l'héroïne intéresse passionnément.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Le **TUE-SOURIS** est infaillible.

LE TOURISME EN FRANCE

Dans le but de développer le tourisme dans le Massif Central, les Cévennes et les Pyrénées, les Compagnies d'Orléans et du Midi viennent de créer des cartes d'excursions donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré sur certaines parties de ces deux réseaux.

C'est le régime de la liberté s'ajoutant au régime du billet à itinéraire fixe tracé à l'avance, qui laissait moins de place à la fantaisie, essence même du tourisme; c'est une nouvelle application en France du Système qui existe déjà pour les côtes de Bretagne et qui a contribué au succès du voyage d'agrément en Suisse.

Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont divisé la région Centre-Pyrénées en cinq zones : **A, B, C, D, E.**

La zone **A**, c'est le Cantal et les gorges du Tarn.

La zone **B** s'étend de Bayonne et Irun à Toulouse, se prolonge jusqu'à Ax-les-Thermes et englobe tous les embranchements situés au Sud, vers les Pyrénées.

La zone **C** concerne la partie orientale des Pyrénées depuis Toulouse et Ax-les-Thermes jusqu'à Perpignan et projette une ramification de Narbonne à Montpellier.

La zone **D**, c'est **B** et **C** réunies, c'est-à-dire toute la chaîne des Pyrénées et le littoral Méditerranéen, depuis Port-Bou jusqu'à Cette et Montpellier.

Quant à la zone **E**, elle est constituée par la réunion de **A** et de **C**, en y ajoutant presque toutes les lignes situées dans l'intervalle; c'est la véritable zone Sud-Centre.

La carte d'excursion donne droit pour une durée d'un mois : 1° à un billet d'aller et retour de Paris à la zone choisie, empruntant différents itinéraires, avec faculté d'arrêt aux gares intermédiaires; 2° à la libre circulation sur les lignes comprises dans ladite zone.

Les prix totaux de la carte sont ainsi fixés :

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
Zone A.....	150 fr.	105 fr.	70 fr.
— B ou C..	190 fr.	140 fr.	95 fr.
— D ou E..	230 fr.	170 fr.	115 fr.

Sur ces prix, il est accordé pour les familles une réduction qui va de **40 °/o** pour la deuxième personne, jusqu'à **50 °/o** pour la sixième et les suivantes.

Ces cartes sont délivrées du 15 juin au 15 septembre leur durée de validité qui est d'un mois peut être prolongée d'une durée égale moyennant un supplément.

THÉATRES

Les petits appointements qu'on donne à beaucoup d'artistes et les frais de toilettes qu'on exige d'elles leur causent souvent les plus grands embarras.

Il y a quelques mois, une assemblée des délégués des scènes allemandes eut lieu à Berlin. Elle décida d'exiger des directeurs qu'ils fournissent les costumes dans les pièces historiques.

Une femme, une artiste célèbre, Mme Louise Dumont, a créé il y a quelques années déjà une institution pour aider ses collègues peu favorisées par la chance et la fortune. Elle a fondé, il y a quatre ans, la « Société centrale pour les femmes artistes des scènes allemandes ». La société a pour but de fournir, aussi vite que possible, aux actrices dont les gages sont inférieurs à 300 mark (375 fr.) par mois, les toilettes nécessaires pour les rôles qu'elles doivent créer. Des bienfaitrices de la société, des dames de l'aristocratie, de la finance, des dames de bien de tout rang envoient la plus grande partie de leurs vêtements à la société. Les artistes trient et séparent avec soin les objets qui leur sont envoyés. Les toilettes sont nettoyées, garnies à nouveau; avec des morceaux on refait des robes neuves, on modernise les chapeaux, enfin on fait tout ce qui est possible pour utiliser jusqu'aux moindres rubans. Des maisons importantes de Berlin mettent aussi à la disposition de la société des robes, des manteaux, etc., à des prix peu élevés, de sorte que même l'actrice qui ne dispose que de moyens modestes peut acheter à très bon compte des toilettes nouvelles et à la mode. Même si cela est nécessaire, on n'exige d'elle aucun argent.

Les locaux de l'Association sont modestes, mais que de réserves cachées dans ces deux chambres! Quel mouvement l'après-midi! La porte bat sans interruption. Arrive une jeune première sentimentale. Les dames du comité sortent leurs trésors des armoires et montrent à la novice comment on transforme en quelques tours de main un costume du temps de Wallenstein en un costume espagnol. Une robe de soie blanche ou une robe de velours noir sont-elles absolument nécessaires à une artiste. Si la Société n'en a pas reçu en don, elle se procure dans des maisons de gros les étoffes nécessaires et fait confectionner les robes chez une couturière. Une robe de satin blanc peut servir comme robe de fiancée à Claire dans le *Maître de forges*; transformée, avec des manches bouffantes et une fraise de dentelle, elle servira encore à Marguerite de Parme, dans *Egmont* de Gœthe. La malheureuse reine d'Ecosse Marie Stuart paraît vêtue d'une robe de velours noir, qui peut également convenir à l'une des figures de femme mélancolique d'Ibsen. On peut donc, pour des sommes très modiques, se procurer à la « Place » ou « Société centrale » des broderies, des garnitures de fourrure, des paillettes, des gu